



# ÉLECTION 2025

SECTIONS DU COMITÉ NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Candidature soutenue par le SNCS-FSU



## MATTHIEU GHILARDI CEREGE UMR 7330

### Section 33 du Comité national de la recherche scientifique - Collège A1

J'ai l'honneur et le plaisir de porter à votre connaissance ma candidature (collège A1 – Directeur.rice de recherche) dans le cadre du renouvellement (2025-2029) des membres du comité national de la section 33 du CNRS intitulée « **Hommes et milieux : évolution, interactions** » publié au bulletin officiel JORF n°0008 du 10 janvier 2025.

Géographe géomorphologue de formation, spécialiste de la reconstitution des environnements du passé et de géoarchéologie, je participe depuis vingt ans à des programmes de recherche transdisciplinaire sur le thème des interactions « humains-environnements » afin de pouvoir mieux documenter la co-évolution des environnements (littoraux, fluviaux et karstiques) avec les sociétés humaines du passé, durant l'Holocène plus particulièrement. Les lieux privilégiés de ma recherche se situent sur le pourtour méditerranéen ainsi que le long des côtes océaniques de l'Atlantique et du Pacifique sud.

L'approche systémique que je plébiscite a toujours privilégié la synergie des disciplines relevant des Sciences Humaines et Sociales, de l'Environnement et de l'Univers afin de pouvoir mieux apprécier et quantifier les processus physico-chimiques et biologiques qui ont concouru au façonnement des paysages et des milieux anthropisés et ce, à de multiples échelles spatio-temporelles.

Depuis le début de ma carrière, je suis profondément attaché à la recherche transdisciplinaire en équipes combinant l'approche de terrain et le travail en laboratoire ; à ce titre, les UMR du CNRS constituent le nexus de nos recherches individuelles et collectives. Il est donc impératif d'œuvrer pour que des moyens humains et financiers puissent assurer la pérennité, la diversité et la lisibilité des travaux menés par chacun.e dans ces UMR, mission pour laquelle je m'engagerai si je suis élu.

Je m'engage également à poursuivre le dialogue entre collègues issus de disciplines différentes mais aussi entre différentes UMR du CNRS attaché.e.s à replacer l'être humain et les environnements dans lesquels il évolue, et a façonné, depuis des millénaires au centre des enjeux scientifiques du XXI<sup>e</sup> siècle en développant et en comparant les situations actuelles du XXI<sup>e</sup> siècle avec les expériences tirées du passé. Aucune discipline si rare soit-elle, aucun.e collègue ne doit être marginalisé.e et la pluralité des approches doit avoir sa place dans les réflexions et discussions au sein de la section 33 du CNRS. Nous devons travailler sur l'inclusivité et l'égalité, sous toutes leurs formes, qui sont nécessaires pour garantir les équilibres disciplinaires dans les processus de recrutement. La neutralité, la transparence et la sérénité des échanges seront également nécessaires pour préparer les orientations futures.

Ainsi, il faudra constamment se mobiliser et s'ajuster au contexte politique et social pour qu'au sein de la section 33, mais aussi des 42 autres sections du CNRS, des moyens ne soient pas perdus et ce, dans un contexte d'abandon progressif de la recherche publique par les élus de tous bords politiques qui se succèdent depuis des décennies. Les Comités Nationaux du CNRS sont les garants indépendants et les pivots de cette dynamique des équipes de recherche et je tiens ici à leur exprimer mon plus profond attachement.

Au cours des quatre prochaines années, je souhaite donc m'inscrire dans une démarche collective en prônant dialogue et collégialité et en m'investissant pleinement dans les nombreuses tâches administratives (évaluations des dossiers, jurys de concours, etc.) de manière neutre, transparente et objective en intégrant *a fortiori* les règles éthiques et la charte de déontologie du CNRS.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette lettre de candidature, je me tiens à la disposition de chacun.e pour tout élément complémentaire d'information et vous prie d'agréer mes plus cordiales salutations.

## LE SNCS-FSU SOUTIENT AUSSI

dans le collège A1 de la section 33

CATHERINE MARRO, Archéorient  
NICOLAS TEYSSANDIER, TRACES

### Déclaration de candidature des candidates et candidats soutenu-es par le SNCS-FSU

Les élections au Comité national de la recherche scientifique de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs », et que l'administration Trump mène des attaques inouïes contre les scientifiques et la science. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats du SNCS-FSU se veulent les témoins actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite a priori, en fonction de thèmes à la mode, mais au plus près des avancées réelles de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU auront à cœur de démontrer, par l'orientation qu'ils chercheront à donner au travail des sections, l'avantage que leur confère leur diversité et leur compétence scientifique. Ils défendront toutes les prérogatives du Comité national, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Les élues et élus SNCS-FSU contribueront ainsi à garantir la liberté de recherche et les libertés académiques, conditions premières du progrès des connaissances dans tous les champs disciplinaires.

### Affichage des résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS

Le SNCS-FSU rassemble le plus grand réseau d'élues et élus au Comité national. C'est ce réseau qui permet au SNCS-FSU de rendre publics les résultats des concours chercheuses et chercheurs au CNRS sur son site web.

### Le Comité national

Le Comité national, constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, doit rester **indépendant** du CNRS et doit continuer à être **une assemblée de pairs** issus de différentes institutions et laboratoires, couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus SNCS-FSU rappelleront leur rôle de représentant-es de la communauté scientifique non seulement auprès de la direction du CNRS, mais aussi plus largement dans le débat public. Elles et ils travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

### Une instance d'évaluation

Le Comité national (CN) doit rester une instance d'évaluation des personnels et des laboratoires **dont le fonctionnement soit transparent et équitable**. Au service de la recherche, soucieux de ses personnels, le CN apporte une évaluation et un suivi constructif de la carrière des chercheurs et des chercheuses, visant à l'amélioration du travail scientifique et à la prévention des difficultés en amont de toute situation de blocage. Les élues et élus SNCS-FSU s'engagent à prendre en compte, dans l'évaluation, **les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, écologique, relationnel et administratif. Elles et ils valoriseront

l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvreront **pour une réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

### Les concours

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des concours, les élues et élus SNCS-FSU préserveront fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Elles et ils rappelleront l'importance de l'avis scientifique ayant mené au classement des candidatures et s'opposeront à sa remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directrice et directeur de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, les élues et élus SNCS-FSU demanderont que le nombre de postes ouverts permette la **promotion de tou-ttes les agent-es qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Les élues et élus SNCS-FSU exigeront des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et candidats**.

### Voter pour les candidates et candidats SNCS-FSU c'est voter pour :

- Des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, en restant à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte des décisions** prises en session ;
- Des chercheuses et des chercheurs qui agiront **pour la défense de la liberté de recherche, de la recherche publique et du CNRS** ;
- Des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment via les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou géographique ;
- Un **Comité national qui joue pleinement son rôle dans la politique scientifique du CNRS**, avec notamment l'évaluation des laboratoires du CNRS confiée en totalité aux sections du Comité national ;
- Une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et élus**.

**VOTEZ SNCS-FSU !**

Engagé-es au quotidien pour la recherche publique et tous ses personnels

